



***Canis Club Concellois à St JULIEN de CONCELLES***  
Affilié à la S.C.SHO ( HA 2354 )  
**Siège Social – Chez le Président :**  
**Pascal Huret 19 rue de l'écusson**  
**44450 Saint Julien de Concelles - ☎ 06 88 19 21 63**

Le 25 Août 2014

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le Cani Club Concellois organise les 17 /18 / 19 octobre 2014  
**LE REGIONAL DES PAYS DE LOIRE**  
Sur son Terrain impasse des mortiers à Saint Julien de Concelles 44450

notre Juge retenu est : Monsieur Guy Alart

Les Hommes Assistants :

Niveau III	Monsieur Lorent Schlernitzauer
Niveau II	Monsieur Samuel Veillon
Remplaçant	Monsieur

- Une restauration rapide est possible sur place
- Ainsi que des repas sur réservation
- ( des menus vous seront présentés ultérieurement avec le prix )

Dans l'attente de votre participation et du plaisir de vous recevoir,

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations cynophiles.

Le Président

Pour tous renseignements

Pascal Huret ☎ 06 88 19 21 63 ✉ [pascal.huret@orange.fr](mailto:pascal.huret@orange.fr)



Siège Social Chez le Président : ..... **Mr Pascal Hiret 19 rue de l'écusson**  
**44450 Saint Julien de Concelles ☎ 06 66 09 88 70**  
✉ [pascal.hiret@orange.fr](mailto:pascal.hiret@orange.fr)

**ENGAGEMENT POUR LE REGIONAL FCPL DE RING**  
**des 18 et 19 Octobre 2014**

Inscription avec date limite le 9 Octobre 2014 à envoyer chez le président

Le Régional sera jugé par **Monsieur ALART Guy**  
Assisté des H A : **Mr SCHLERNITZAUER Lorent Niveau III** et **Mr VEILLON Samuel Niveau II**

NOM du CHIEN + AFFIXE.....  
Carnet de Travail .....

CONDUCTEUR.....  
Adresse E-mail .....

☎..... ① portable .....

CLUB (nom complet).....  
Président.....  
adresse.....  
Régionale..... Fédération.....

EPREUVES : (cocher les catégories choisies)  CSAU

Brevet  RING I  RING II  RING III

Le régional des pays de loire privilègie les concurrents Ring III !!! Pour les autres ce sera fonction des places dispo  
Tout concurrent est civilement responsable des accidents corporels et matériels occasionnés par son chien.

**Pièces à joindre :**

- 2 étiquettes
- 1 photocopie du CSAU pour le brevet
- 1 enveloppe timbrée ou adresse E Mail

1 photocopie certificat antirabique à jour

**pour les CSAU**

- 1 photocopie du L.O.F. format A4 lisible + carte de tatouage
- 1 photocopie carte de tatouage lisible chiens non LOF

Epreuve	15 euros
CSAU + brevet	25 euros
CSAU	15 euros

Chèque à l'ordre du CANI CLUB CONCELLOIS

Signature du Président  
et Cachet du Club

date et Signature du Concurrent